



QUESTIONS À NOTER PAR LES MEMBRES DU COMITÉ



William Amos

(Pontiac, QC – Libéral)

QUESTIONS AUX COMITÉS

**ACVA – le 10 mars 2020 – Objet du Budget supplémentaire des dépenses (B)
2019-2020**

Sujet: La corrélation entre l'arriéré et le nombre des bénéficiaires

Question adressée à: Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk

Pour en revenir à l'arriéré, j'aimerais que vous nous aidiez à brosser un tableau parce que j'ai l'impression que nous nous penchons parfois sur des cas particuliers, et il est important de le faire parce qu'ils peuvent illustrer un ensemble de défis ou de vérités plus large. Toutefois, la réduction de l'arriéré ces dernières années est-elle directement liée au fait qu'il y avait moins de prestations et moins de bénéficiaires?

ACVA – le 27 février 2020 – Arriéré des demandes de prestations d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: Changement de culture organisationnelle

Question adressée à: Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk

Monsieur Natynczyk, je me souviens qu'il y a deux ans, vous nous avez dit dans votre témoignage que la culture organisationnelle devrait changer. J'aimerais vous inviter à relier les faits. En témoignant devant nous pendant le mandat de M. Harper, vous nous avez dit que le personnel d'Anciens Combattants Canada a été réduit à 2 300 employés. Il est maintenant revenu à 2 900. Il faut du temps pour reconstituer cet effectif. Cependant, il y avait aussi une culture organisationnelle, si j'ai bien compris les témoignages présentés au sous-comité du Sénat il y a deux ans, qui ne donnait pas nécessairement le bénéfice du doute aux demandeurs, et il aurait fallu adopter un esprit de présomption de la nécessité des prestations. Je me demande s'il y a un lien entre ce changement de culture organisationnelle si nécessaire et le fait que l'effectif des fonctionnaires d'Anciens Combattants avait été tellement réduit qu'il n'était pas possible de traiter toutes les demandes.



Rachel Blaney

(North Island-Powell River, BC – NPD)

QUESTIONS ORALES

Le 7 octobre 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPD

Sujet: Le Rapport du Bureau du Directeur Parlementaire du Budget et les Arriérés

Monsieur le Président, le ministre des Anciens Combattants semble n'avoir aucun problème à dire à 45 000 vétérans canadiens qu'ils peuvent attendre encore deux ans et demi avant que leur demande de prestation d'invalidité ne soit traitée. La semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a présenté un plan pour que ce soit possible de le faire en un an et pour éviter que les vétérans ne subissent de nouveau le même sort. Plutôt que de travailler à les aider, les libéraux ont dépensé 200 000\$ en frais d'avocats pour défendre un ministre libéral et s'en prendre à un vétéran. Quand le gouvernement prendra-t-il la défense des vétérans et commencera-t-il à dépenser les deniers publics pour les gens qui se sont battus pour défendre ce pays?

Le 28 septembre 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPD

Sujet: Le Rapport du Bureau du Directeur Parlementaire du Budget et les Arriérés

Monsieur le Président, dans un rapport publié aujourd'hui, le directeur parlementaire du budget indique que, malgré les 300 employés supplémentaires embauchés en juin, plus de 40 000 vétérans demeureront sur la liste d'attente pendant encore deux ans et demi. Une motion du NPD, adoptée à l'unanimité par la Chambre en 2018, exigeait que le gouvernement réinvestisse dans le ministère des Anciens Combattants chaque dollar perdu. Cela n'a pas été fait. Seulement cette année, les libéraux ont privé les vétérans de quelque 100 millions de dollars. Le rapport publié aujourd'hui montre que, si les libéraux avaient investi cet argent dans les services aux anciens combattants, il aurait été possible d'éliminer l'arriéré des demandes en un an. Les conservateurs ont commencé à sabrer dans le budget de ce ministère quand ils étaient au pouvoir, et le gouvernement actuel continue dans la même voie. Quand le gouvernement du Canada défendra-t-il les intérêts des vétérans?

Le 25 septembre 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPD

Sujet: 40,000 Vétérans dans l'arriéré



QUESTIONS À NOTER

Madame la Présidente, plus de 40 000 anciens combattants canadiens sont sur une liste d'attente pour les prestations qui leur sont dues. Certains attendent depuis des mois, d'autres depuis bien plus d'un an. Combien de fois a-t-on parlé des anciens combattants dans le discours du Trône? Pas une seule fois. Maintenant, certains d'entre eux joignent mon bureau parce qu'ils ont demandé la PCU en espérant être admissibles, car ils n'ont tout simplement rien d'autre. Le gouvernement pourrait-il enfin agir rapidement pour aider ces anciens combattants? Ils ont rendu service à tous les Canadiens. Quand le gouvernement leur rendra-t-il la pareille?

Le 3 février 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPD

Sujet: Fonds non dépensés auprès l'ACC

Monsieur le Président, selon une motion du NPD adoptée à l'unanimité par la Chambre pour aider les vétérans, les fonds non dépensés devraient être automatiquement reportés à l'année suivante. Ce n'est toutefois pas ce qui se passe. Seulement l'année dernière, le gouvernement libéral a fait perdre aux anciens combattants 381 millions de dollars. Pendant que le ministère affiche un énorme retard dans le traitement des demandes de prestations d'invalidité et qu'il respecte moins de la moitié de ses normes de service, les vétérans ont du mal à répondre à leurs besoins de base. Pourquoi le gouvernement n'honore-t-il pas les promesses faites aux vétérans?

DÉBATS DE LA CHAMBRE

Le 30 septembre 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPDC *Motion d'Ajournement*

Sujet: Le Rapport du DPB et les fonds non dépensés auprès l'ACC

Je veux informer tous les Canadiens que le directeur parlementaire du budget a aussi confirmé qu'un investissement de 128 millions de dollars d'ici à 2025 permettrait d'éliminer l'arriéré en l'espace d'un an puis de maintenir un bon niveau de service. Par conséquent, les anciens combattants qui attendent maintenant leur pension d'invalidité n'auront plus à attendre très longtemps pour que leur demande soit traitée. L'an dernier seulement, le gouvernement a laissé dormir 103 millions de dollars affectés au ministère des Anciens Combattants, sans réinvestir cet argent. Pensons à ce qui aurait pu être fait avec ces fonds. Le gouvernement doit rendre des comptes à ce sujet. [L'intervention complète](#)

Le 30 septembre 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPD *Motion d'Ajournement*

Sujet: Le Rapport du DPB et l'Arriéré des demandes de prestations d'invalidité à l'ACC



QUESTIONS À NOTER

Madame la Présidente, le député dit que la relation avec les anciens combattants est la plus importante pour le gouvernement. Il faudra les ajouter à la liste.

Le directeur parlementaire du budget est sans équivoque. Malgré les mesures prises par le gouvernement, les anciens combattants devront tout de même attendre deux ans et demi juste pour régler les 40 000 demandes en attente, sans compter les nouvelles demandes qui viendront s'y ajouter. Je ne comprends toujours pas pourquoi le gouvernement n'a pas réinvesti les fonds inutilisés comme le prévoyait la motion que les libéraux ont appuyée à l'unanimité à la Chambre. En outre, je n'ai obtenu aucune réponse à propos de la Prestation canadienne d'urgence. Les anciens combattants peuvent-ils s'en prévaloir? Nous devons défendre les intérêts des Canadiens. Nous devons défendre ceux qui se sont battus pour nous, car c'est ce qu'ont fait les anciens combattants. Je tiens mordicus à régler cette question.

Le 25 septembre 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPD *Débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône*

Sujet: Aucune mention des anciens combattants dans le discours du Trône; Soutien aux Légions

Madame la Présidente, l'une des choses qui me dérangent le plus, c'est l'absence totale des anciens combattants du Canada dans le discours du Trône. C'est très inquiétant. C'est d'autant plus inquiétant que de nombreuses légions aux pays peinent à joindre les deux bouts pendant cette période difficile, selon la Légion royale canadienne. Dans ma circonscription, il y a 11 légions qui fournissent un service crucial aux anciens combattants de ma région. Je me demande tout simplement si la députée partage cette inquiétude.

Le 19 février 2020 – Rachel Blaney (North Island – Powell River, BC) – NPD *Motion d'Ajournement*

Sujet: La motion NPD sur les fonds non dépensés

Le ministre a dit qu'il voudrait toujours plus d'argent. Une motion a été présentée à la Chambre pour reporter au prochain exercice financier tous les fonds non dépensés à la fin de l'exercice. C'était la motion du NPD, et elle a été adoptée à l'unanimité à la Chambre. Nous nous sommes ensuite rendu compte que 127 millions de dollars de moins avaient été affectés au ministère des Anciens Combattants pour 2018-2019 par rapport à l'année précédente. De plus, à la fin de 2018-2019, plus de 100 millions de dollars n'avaient pas été dépensés.

L'intervention complète

QUESTIONS AUX COMITÉS

ACVA – le 10 mars 2020 –Objet du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2019-2020



QUESTIONS À NOTER

Sujet: Transfert des fonds des opérations vers les programmes et le temps d'attente des vétérans

Question adressée à: L'hon. Lawrence MacAulay

Les délais d'attente me préoccupent énormément, et je suis heureuse d'apprendre que c'est la même chose pour vous. En fait, je ne compte plus les fois où des représentants du Bureau de l'ombudsman des vétérans, du personnel du ministère et des vétérans eux-mêmes, nous ont dit que c'est le plus gros défi et qu'il revient sans cesse sur le tapis.

Selon ce que je vois dans le Budget supplémentaire des dépenses, j'ai l'impression que des crédits du budget de fonctionnement du ministère ont été réaffectés à d'autres programmes. Je ne remets pas en question l'importance des programmes et je suis bien d'accord qu'il faut offrir autant de ressources que possible aux vétérans. En revanche, on ne peut pas fermer les yeux sur le problème des délais d'attente, et je me demande si la réaffectation de fonds de fonctionnement aux programmes est la meilleure stratégie pour le régler.

Merci, monsieur le ministre, mais c'est le problème de l'arriéré qui me préoccupe le plus. Je crois que vous avez parlé d'un délai d'attente de 32 semaines?

C'est long. Je fais de mon mieux pour comprendre. Je comprends qu'il y a des problèmes de paperasse et autres, mais il est grand temps de trouver une solution. Je comprends très bien ce que vous dites. J'ai longtemps été directrice d'un organisme, et je sais que si le budget de l'administration est réduit, le problème qui s'ensuit est souvent une réduction des services. Expliquez-moi comment le transfert de cet argent aux programmes résoudra le problème de l'arriéré?

Je m'inquiète surtout du fait que les personnes qui attendent n'ont pas accès à plusieurs de ces programmes. J'ai très hâte d'entendre vos explications.

Offrez-vous des emplois permanents à ces personnes ou sont-elles engagées seulement pour la période qui sera nécessaire pour éliminer l'arriéré?

Je comprends. Je suis désolée de vous interrompre, mais il me reste une petite minute. Vous avez parlé d'une solution à plusieurs volets. Avez-vous relevé tout ce qui ne fonctionne pas? Quelles solutions à plusieurs volets avez-vous mises en œuvre pour régler le problème?

ACVA – Le 27 février 2020 – Arriéré des demandes de prestations d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: Transfert des fonds des opérations vers les programmes et les temps d'attente des vétérans

Question adressée à: Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk



QUESTIONS À NOTER

Je vous suis reconnaissante d'être venus nous parler de cette importante question des délais d'attente imposés à de nombreux vétérans. Ma première question porte sur les ressources humaines. Lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont réduit les effectifs au ministère des Anciens Combattants. Compte tenu du grand nombre de demandes que vous recevez aujourd'hui, en plus de l'arriéré, j'aimerais savoir si vous êtes sur le point de revenir aux chiffres initiaux d'avant les compressions de personnel effectuées à l'époque. Quelqu'un est-il au courant?

Selon l'outil de calcul des temps d'attente qui se trouve sur le site Web du ministère, nous savons que le 19^e jour du mois en cours, le délai de réponse aux demandes de prestations d'invalidité pour une perte auditive, par exemple, était de 17 semaines, soit environ quatre mois. Pour un trouble de stress post-traumatique, un seul , il était de 33 semaines, soit environ huit mois. Pour des troubles multiples, il est d'environ neuf mois. Cet outil indique seulement les temps d'attente. C'est votre outil.

Nous savons également que l'ombudsman des vétérans a dit que les plaintes les plus fréquentes adressées à son bureau concernent les délais d'attente et l'arriéré. Il a notamment recommandé l'établissement d'un plan d'action clair. Pouvez-vous nous parler de ce plan d'action clair? Je veux aussi faire remarquer que les délais de traitement moyens les plus longs concernent des demandes présentées par des francophones et des femmes. J'aimerais savoir pourquoi.

J'ai également entendu dire que le manque de communication posait un problème, en particulier en ce qui concerne le processus de priorisation des cas. Quel est votre système de triage des demandes que vous recevez, comment en évaluez-vous l'urgence? Compte tenu de l'énorme arriéré, j'espère que les gens qui présentent les problèmes les plus graves et les plus urgents sont placés en tête de liste, tout en comprenant qu'il faut que les choses changent. Je ne veux pas qu'aucun de nos vétérans se retrouve au bas de la liste. Ma question est complexe, mais mon temps de parole est limité. J'aimerais donc avoir une réponse parfaite. Bonne chance.



John Brassard

Vice-Président

(Barrie—Innisfil, ON – Conservateur)

QUESTIONS ORALES

Le 7 octobre 2020 – John Brassard (Barrie—Innisfil, ON) – PCC

Sujet: *rédaction*

Le 7 octobre 2020 – John Brassard (Barrie—Innisfil, ON) – PCC

Sujet: *rédaction*

DÉBATS DE LA CHAMBRE

Le 1 octobre 2020 – John Brassard (Barrie—Innisfil, ON) – PCC

Débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône

Sujet: Honnêteté envers les vétérans

Je le dis très franchement, madame la Présidente, ce qu'il faut faire, c'est arrêter de mentir aux anciens combattants. Les gouvernements successifs ont menti aux anciens combattants, et d'ailleurs nous aussi, en tant que gouvernement conservateur. Arrêtons de mentir et disons-leur la vérité. Disons-leur ce que nous sommes en mesure de faire; sinon, expliquons-leur pourquoi. C'est comme cela qu'on traite les anciens combattants dans ce pays: on arrête de leur raconter des histoires

October 1 2020 – John Brassard (Barrie—Innisfil, ON) – PCC

Débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône

Sujet: Temps d'attente et le rapport du DPB

Le dernier sujet que je souhaite aborder est celui des vétérans. S'il y a un secteur que ce discours du Trône audacieux et ambitieux a négligé, c'est celui des vétérans. Il ne contient pas un seul mot à leur sujet. Plus tôt cette semaine, le directeur parlementaire du budget a souligné que près de 50 000 dossiers n'avaient pas encore été traités. C'est une source d'anxiété pour les 50 000 vétérans qui attendent toujours une décision et pour leur famille. J'espère que le gouvernement annoncera un plan en vue de remédier à cette situation. Il y a deux ans, le NPD a proposé un plan visant à réduire certains des arriérés, et nous l'avons appuyé. Le gouvernement doit voir à ce que ce problème soit réglé. À titre de ministre des Anciens Combattants au sein du cabinet fantôme, je ferai tout mon possible pour que le gouvernement prenne la responsabilité de régler ces arriérés.



Le 30 septembre 2020 – John Brassard (Barrie—Innisfil, ON) – PCC
Débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône

Sujet: Temps d'attente et le rapport du DPB

Monsieur le Président, nous avons un problème. Malgré les milliards de dollars que les libéraux affirment avoir consacrés à Anciens Combattants, l'arriéré approche de 50 000 demandes. En fait, c'est devenu normal pour les anciens combattants et leur famille d'attendre deux ans avant que leur demande soit traitée, alors que la norme établie est de 16 semaines. Le problème n'est pas apparu avec l'arrivée de la COVID-19. Quelque chose, quelqu'un ou le système est incapable de servir les anciens combattants, et cela se passe alors que les libéraux sont au pouvoir. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelle directive précise, s'il y en a une, il a donnée à Anciens Combattants pour réduire l'arriéré?

September 30 2020 – John Brassard (Barrie—Innisfil, ON) – PCC
Débat sur la loi sur les mesures en réponse au COVID-19

Sujet: Fonds non dépensés / Temps d'attente

Monsieur le Président, j'aimerais également remercier mon collègue de défendre et d'avoir à cœur les intérêts des anciens combattants du Canada. Je sais qu'il le fait sincèrement. Nous avons effectivement appuyé, il y a deux ans, la motion demandant au gouvernement de se servir des fonds inutilisés pour éliminer l'arriéré dans le traitement des demandes de prestations d'invalidité, qui s'accumulait déjà à l'époque. Bien sûr, le directeur parlementaire du budget nous a appris pas plus tard qu'hier que l'arriéré est maintenant de 50 000 demandes. Cela représente 50 000 anciens combattants et leur famille qui attendent une décision du ministère ou le traitement de leur demande.

En tant que ministre du cabinet fantôme pour les anciens combattants, poste auquel j'ai été nommé il y a trois semaines aujourd'hui, une partie de ma responsabilité consiste à communiquer avec ces familles. Beaucoup d'entre elles sont très préoccupées par l'état des demandes présentées à Anciens Combattants Canada. Nous avons appuyé, il y a deux ans, l'emploi des fonds inutilisés pour embaucher du personnel afin d'accélérer le traitement des demandes des anciens combattants et de leur famille et nous continuons de l'appuyer sans réserve.

QUESTIONS AUX COMITÉS

ACVA - Le 6 décembre 2018 – Objet du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2018-2019

Sujet: *rédaction*

Question adressée à: L'hon. Seamus O'Regan



QUESTIONS À NOTER

Monsieur le ministre, pendant les dernières élections, le premier ministre a dit qu'aucun ancien combattant n'aura à se battre contre le gouvernement devant les tribunaux pour bénéficier des prestations qu'il mérite. Toutefois, entre 2016 et 2018, *rédaction*

Sujet: Chiens d'assistance psychiatrique

Question adressée à: L'hon. Seamus O'Regan

Monsieur le ministre, l'Université de Laval a réalisé une étude sur leur efficacité. Dans la plupart des cas — et je dirais même dans tous les cas —, il a été démontré que les chiens d'assistance ont amélioré la vie des anciens combattants et de leur famille. Cette étude s'est retrouvée sur votre bureau, d'après ce que je comprends, et pourtant, le 18 avril, il y a seulement huit mois, votre porte-parole, Alex Wellstead a dit, et ses propos ont été repris par CBC/Radio-Canada: « Nous travaillons à mettre des normes rapidement en œuvre pour que les anciens combattants aient accès à des chiens d'assistance psychiatrique bien dressés. »

Vous êtes entré en fonction il y a plus de trois ans maintenant, et cela fait huit mois que le processus s'est effondré et que cet engagement a été renouvelé. Cette étude montre l'efficacité de chiens d'assistance et l'effet qu'ils ont sur les anciens combattants. Quand ces normes seront-elles adoptées?

Sujet: Chiens d'assistance psychiatrique / TSPT

Question adressée à: L'hon. Seamus O'Regan

Je vais prendre 30 secondes et je vais laisser le reste de mon temps à M. Kitchen. Monsieur le ministre, voudriez-vous me faire une faveur et transmettre un message au premier ministre? Feriez-vous cela pour moi? Dites-lui que la prochaine fois qu'il publiera sur Twitter qu'il donne 50 millions de dollars à Trevor Noah, il devrait réfléchir à l'effet d'un tel gazouillis sur les vétérans canadiens qui se battent contre leur gouvernement pour obtenir un chien d'assistance, qui vivent au quotidien avec un TSPT et dont la vie est littéralement en jeu; dites-lui de ne pas oublier cela la prochaine fois qu'il publiera un gazouillis aussi irresponsable. Peut-être que cet argent aurait été mieux dépensé s'il avait été consacré aux vétérans et aux chiens d'assistance.

Sujet: L'Hôpital Ste. Anne/ Convention de cession

Question adressée à: Michel Doiron, Sous-ministre adjoint, Prestation des Services

Quelle a été votre interprétation quand la convention de cession a été ratifiée par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire d'Anciens Combattants, et le gouvernement provincial en ce qui a trait au niveau de service pour nos vétérans?

Exact, alors, le 2 octobre, le lendemain des élections au Québec, M. McColeman a adressé une lettre au premier ministre François Legault en raison de plaintes déposées par des vétérans à l'Hôpital Sainte-Anne.



QUESTIONS À NOTER

Je l'ai visité. Comme je l'ai dit au ministre, j'ai visité l'hôpital au mois de juin. Le hasard a voulu que j'y passe environ une heure. J'ai discuté en particulier avec *réaction* et avec d'autres personnes également au sujet du niveau de soins et de la façon dont il avait diminué au fil des ans en raison de la réduction du nombre d'employés.

Le hasard faisant bien les choses, quand j'ai quitté l'hôpital en Uber afin de retourner à mon hôtel, mon chauffeur était un employé de longue date. Cela faisait 35 ans qu'il travaillait à l'Hôpital Sainte-Anne. Nous avons commencé à parler de la raison de ma visite, et il m'a dit que le niveau de soins avait diminué à un point où la sûreté et la sécurité de nos vétérans sont en péril.

Que faites-vous à ce sujet?

Ce n'est pas que la nourriture. Les niveaux de service ont diminué dans le cas des soins dentaires, des services d'entretien des propriétés et des soins physiques. Dans le cas des visites chez le médecin, les services ont également diminué, du moins, c'était le cas en juin, alors, si vous me dites que les niveaux se sont améliorés depuis le mois de juin, ce sont de bonnes nouvelles. Toutefois, selon les déclarations que nous recevons, les niveaux de service sont toujours considérablement inférieurs à ce qui était attendu au moment où la convention de cession a été ratifiée.

Le fait que des vétérans de *réaction* doivent traîner Anciens Combattants en cour devrait être un signal d'alarme pour le ministère en ce qui concerne le niveau de service — ou bien le manque de services — à cet établissement.

Dans ce cas, puis-je vous demander rapidement quel type de système d'audit est établi dans cette convention de cession conclue entre ACC et le gouvernement du Québec afin que l'on puisse s'assurer que l'argent qui est fourni dans le but de maintenir ces niveaux de service est utilisé? À quel genre de services d'audit avez-vous recours dans le but de montrer cela?



Colin Carrie

(Oshawa, ON - Conservateur)

Aucune intervention de M. Carrie sur les question des anciens combattants lors des débats de la Chambre et des questions orales



Sean Casey

(Charlottetown, PE - Libéral)

QUESTIONS ORALES

Le 19 février 2020 – Sean Casey (Charlottetown, ON) – Libéral

Sujet: Fonds pour le bien-être des vétérans

Monsieur le Président, le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille est un programme essentiel, mis sur pied par le gouvernement, pour aider les vétérans, leur famille et les organisations d'anciens combattants partout au pays. Il propose des subventions et des contributions à des organisations pour mener et mettre en œuvre des projets de recherche qui favorisent le bien-être des vétérans et de leur famille. C'est un programme qui aura un effet durable sur la communauté des anciens combattants. Le premier ministre peut-il nous parler de projets récents que le gouvernement a financés par l'intermédiaire de cet important programme?

QUESTIONS AUX COMITÉS

ACVA – Le 10 mars 2020 – Objet du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2019-2020

Sujet: Réduction des dépenses de fonctionnement

Question adressée à: Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk

Dans le Budget supplémentaire des dépenses, on constate une augmentation des subventions et contributions de 2,5 millions de dollars, mais une diminution des dépenses de fonctionnement de 4,2 millions de dollars. J'aimerais me concentrer sur ce montant. Vous en avez parlé dans votre dernière réponse, mon général, mais j'aimerais que vous nous en disiez plus à ce sujet. Vous pouvez comprendre mon inquiétude en tant que personne ayant connu les compressions du gouvernement Harper, la rationalisation à Anciens Combattants Canada, et ayant constaté les répercussions de ces décisions sur les personnes qui offraient des services à nos vétérans, sans compter les conséquences pour les vétérans eux-mêmes, y compris la réduction des effectifs, la fermeture de bureaux et j'en passe.

Je suis persuadé que vous comprendrez ma vigilance pour ce qui est de veiller à ce que les dépenses de fonctionnement du ministère, les ressources disponibles pour le ministère, sont bien présentes compte tenu de ce que ces gens ont traversé. Il y a également un lien avec la question de M. Ruff concernant les objectifs visés. Votre première priorité est l'arriéré, et pourtant, dans ce Budget supplémentaire des dépenses, nous constatons une diminution des dépenses de fonctionnement.



QUESTIONS À NOTER

Quelle est la nature de ces réductions et quelles en seront les conséquences, à votre avis, compte tenu des antécédents du Ministère?

ACVA – Le 27 février 2020 – Arriéré des demandes de prestations d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: L'arriéré historique découlant du plan d'action de réduction du déficit

Question adressée à: Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk

Je voudrais commencer par un bref historique. Tout le monde reconnaît qu'il n'est pas souhaitable d'avoir un arriéré. Nous reconnaissons tous que vous travaillez fort pour résoudre le problème. L'ombudsman a fait toute la lumière là-dessus. Je sais quel était le moral du ministère, et je sais quelle était la situation des gens au service des anciens combattants dans le contexte du plan d'action pour la réduction du déficit. Quelqu'un peut-il me donner un aperçu de l'arriéré découlant du plan d'action pour la réduction du déficit? Quels sont les progrès ou l'absence de progrès depuis? Je sais que l'ombudsman est remonté jusque-là. Je vous demande de remonter un peu plus loin en arrière.



Luc Desilets

*Vice-Président (Rivière-des-Mille-Îles, QC –
Bloc Québécois)*

QUESTIONS AUX COMITÉS

COVI – Le 11 juin 2020 – Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Sujet: Arriéré des demandes de prestation d'invalidité

Monsieur le président, samedi dernier était la Journée des Forces armées canadiennes, qui rend hommage annuellement aux membres actuels et aux anciens membres des Forces armées canadiennes. Au nom du Bloc québécois, je tiens à souligner le courage et le sacrifice de ces femmes et de ces hommes qui contribuent quotidiennement à protéger notre démocratie et nos valeurs.

J'ajouterai que la crise actuelle a accéléré la nécessité de revoir le système de demandes de prestations pour invalidité du ministère des Anciens Combattants. En effet, la complexité et la lourdeur administrative font que, en date d'aujourd'hui, 20 233 dossiers dépassent le délai de réponse normal de 12 semaines, ce qui correspond à 19 223 anciens combattants. C'est 17 % de plus qu'au 31 mars dernier. J'invite donc le gouvernement à fournir un effort de guerre pour nos anciens combattants en pré autorisant tous les dossiers en retard. Ils se sont battus pour nous, c'est maintenant à nous de nous battre pour eux.

ACVA – Le 10 mars 2020 – Objet du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2019-2020

Sujet: Financement ministériel

Question adressée à: L'hon. Lawrence MacAulay

Ma question concerne une préoccupation que nous avons tous autour de la table, je crois, et j'en suis même certain. Il s'agit de l'accessibilité aux services. Malgré mon peu d'expérience, j'ai l'impression que, tout comme c'est le cas dans le système de santé où l'on reçoit les services nécessaires une fois entré dans le système, l'accessibilité aux services représente le même défi pour les anciens combattants. L'argent semble être au rendez-vous, à mon humble avis, et il s'agit tout de même de budgets importants. Or, ma question demeure la même: sur le plan de l'accessibilité aux services, quels seraient les moyens — qu'il s'agisse d'ajout de ressources ou d'une bonification —, de faire avancer cette question, même si nous ne pouvons pas la régler?



QUESTIONS À NOTER

ACVA – Le 27 février 2020 – Arriéré des demandes de prestation d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: Dépôt de plainte

Question adressée à: Michel Doiron, Sous-ministre adjoint, Prestation des Services

La semaine dernière, j'étais au Tribunal des anciens combattants et j'y ai vu quelque chose qui m'a frappé et qui m'a marqué. Un même individu déposait différentes plaintes, ou plus exactement différentes demandes de révision. À l'entendre, j'avais l'impression que c'était la énième fois qu'il devait soumettre le même rapport. Cela me pose un problème puisque, logiquement, nous devrions être rendus un tout petit peu plus loin dans ce domaine. Vous avez très bien répondu à ma question initiale. Cependant, il est difficile pour un ancien combattant, quand il arrive au pays après avoir vécu des traumatismes et en souffrant de stress post-traumatique, de s'asseoir et de rédiger des demandes. Je sais qu'il y a des gens qui peuvent l'aider dans votre ministère et dans les centres communautaires. Cependant, est-ce que l'intégration des systèmes ne permettrait pas d'éviter à ces gens quelques-unes de ces démarches?



Andy Fillmore

(Halifax, NS - Libéral)

QUESTIONS AUX COMITÉS

ACVA – Le 10 mars 2020 – Objet du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2019-2020

Sujet: La carte de service des anciens combattants

Question adressée à: L'hon. Lawrence MacAulay & Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk

Merci, monsieur le ministre, d'être des nôtres aujourd'hui, et merci également aux membres de votre équipe qui vous accompagnent. Si vous me le permettez, j'aimerais faire une brève annonce au nom de mes collègues afin de transmettre nos félicitations au sous-ministre adjoint Doiron, qui part à la retraite après une admirable carrière au sein de la fonction publique. Nous vous en remercions.

Ma question porte sur la carte de service des anciens combattants, un programme qui avait été aboli par le gouvernement conservateur précédent. Il a été rétabli grâce aux efforts louables de l'équipe d'Anciens combattants et à une pétition lancée par deux anciens combattants de Halifax, *rédaction*. Vous serait-il possible de nous donner un état des lieux sur la mise en œuvre du programme de carte de service, et plus précisément sur la participation ainsi que sur la manière dont les communautés d'anciens combattants ont accueilli la réinstauration de cette pièce d'identité si importante pour eux?

C'était une belle transition vers Mon dossier ACC. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la mise en œuvre de ce programme et sur la participation? Je repose un peu les mêmes questions, mais concernant ce programme précis.

Ces deux programmes, c'est-à-dire la carte NDI 75 pour les anciens combattants et Mon dossier ACC, si je me fie aux échos que j'en reçois dans ma communauté d'anciens combattants à Halifax, ont énormément contribué à leur regain d'intérêt après une période sombre de désaffection du gouvernement fédéral.

Tous les jours, j'en constate les effets bénéfiques lorsque je m'entretiens avec des anciens combattants. Merci d'avoir réussi à regagner leur intérêt et d'avoir repris contact non seulement avec des anciens combattants qui avaient déjà participé aux programmes, mais également avec tous ceux qui ne s'étaient jamais inscrits et qui en ont réalisé les avantages.



QUESTIONS À NOTER

ACVA – Le 27 février 2020 – Arriéré des demandes de prestations d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: Demandes de services ACC par rapport aux arriérés

Question adressée à: Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk

Je suis ravi de vous revoir. Merci à vous et à votre équipe d'être ici aujourd'hui. Nous l'appréciions grandement. Comme vous le savez, monsieur Natynczyk, je représente Halifax. Nous accueillons chez nous non seulement la Marine de la côte Est, la 5^e Division du Canada, la « Mighty Maroon Machine », mais également la 12^e Escadre Shearwater, juste en face du port. Dans la région d'Halifax, je pense que nous avons l'une des plus fortes concentrations de vétérans du pays, voire la plus forte. Ce dossier est très important pour moi et pour les vétérans non seulement d'Halifax, mais de tout le pays.

Je veux d'abord vous remercier d'avoir clarifié la question du surplus budgétaire de fin d'année, en utilisant l'analogie de la ligne de flottaison. Certaines voix cyniques se sont élevées pour dire que c'était un échec. Pourtant, j'imagine que tout le monde ici gère ses comptes personnels de cette façon-là. Le fait d'entendre que ces sommes excédentaires, aussi modestes soient-elles, sont réaffectées dans le budget l'année suivante, cela clarifie bien les choses.

Je veux revenir sur d'autres commentaires négatifs selon lesquels l'arriéré est un signe d'échec. Je crois que toute organisation ou tout service qui fait bien son travail suscite une forte demande. Si personne ne faisait la queue à la porte, je me demanderais peut-être avec inquiétude si ACC fournit aux vétérans les services dont ils ont besoin. Je veux revenir sur cette tentative de faire passer l'arriéré pour un échec.

Vous nous avez déjà fourni des chiffres concernant le budget, le recrutement et tout cela, mais vous voyez où je veux en venir avec ça. Pouvez-vous nous brossez un portrait de la situation, en vous appuyant sur l'un ou l'autre des programmes ou services que vous offrez, que ce soit les centres de ressources pour les familles, les programmes de transition à la vie après le service ou tout autre programme, pour nous expliquer la popularité de vos programmes aujourd'hui. Cela pourrait nous aider à comprendre pourquoi vous êtes si surchargés de travail aujourd'hui et pourquoi vous avez autant de succès. Et cette popularité entre en ligne de compte dans l'augmentation du nombre de demandes.



Marie-France Lalonde

(Orléans, ON - Libéral)

QUESTIONS ORALES

Le 9 décembre 2019 – Marie-France Lalonde (Orléans, ON) – Libéral

Sujet: La carte de service des anciens combattants

Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Anciens Combattants. De nombreux vétérans de ma circonscription m'ont dit à quel point ils étaient déçus lorsque le gouvernement précédent a annulé la carte de service des anciens combattants. Cette carte aide à reconnaître le service et le sacrifice de ces braves hommes et femmes pour notre pays. Le gouvernement les a entendus et a rétabli cette carte l'an dernier. Le ministre pourrait-il faire le point dans ce dossier?

QUESTIONS AUX COMITÉS

ACVA – Le 12 mars 2020 – Arriéré des demandes de prestations d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: Recommandations pour réduire l'arriéré des demandes de prestations

Question adressée à: Christopher McNeil

En tant que députée d'Orléans représentant un certain nombre de militaires et d'anciens combattants, je tiens à vous remercier d'être ici. Merci aussi à tous les militaires. C'est toujours un honneur pour moi de vous rencontrer.

Beaucoup de questions ont été posées, mais je voulais vous laisser un peu plus de latitude. Nous parlons de l'arriéré. Nous entendons des témoignages plutôt positifs, je dirais, quant au travail que vous faites. Y a-t-il des recommandations ou des observations que vous souhaiteriez nous communiquer tous les deux, au nom des deux organismes, sur l'aide que nous pouvons apporter au gouvernement du Canada et au ministère des Anciens Combattants, en particulier pour les problèmes d'arriéré?

J'ai entendu dire que beaucoup de militaires ont été libérés sur une très courte période. À cela s'ajoutent les nouveaux programmes. Vous avez établi une nouvelle orientation. Je voulais en fait vous donner le champ libre: dites-nous ce que nous pouvons faire. Quelles sont vos recommandations?



**ACVA – Le 10 mars 2020 – Objet du Budget supplémentaire des dépenses (B)
2019-2020**

Sujet: Fonds d'urgence pour les vétérans

Question adressée à: L'hon. Lawrence MacAulay

Je suis particulièrement pointilleuse quand il est question de chiffres. J'aime les chiffres, et j'ai pris connaissance de plusieurs des transferts internes qui sont prévus. Je vous serais très reconnaissante de nous donner quelques explications... Je m'intéresse plus particulièrement au Fonds d'urgence pour les vétérans. Personne ne doute que si un vétéran a besoin d'aide, il faut l'aider. Je constate qu'il manque de l'information sur certains points. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à propos du Fonds d'urgence, de ses incidences dans la vie de nos vétérans et de la question de savoir si le ministère dispose d'une certaine marge pour aider davantage de vétérans?

Le Fonds d'urgence contribue probablement à réduire l'itinérance, du moins je l'espère. Cette question me tient beaucoup à cœur. Un peu à l'extérieur de notre localité à Orléans, nous avons obtenu une contribution financière pour construire 40 unités de logement. Je sais que vous avez mentionné les mini-maisons. Je n'ai pas entendu parler de ce projet. En revanche, le projet qui est en cours dans notre collectivité est le fruit d'une initiative multiconfessionnelle en matière de logement visant à aider les vétérans aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou autres à trouver à se loger. Pourriez-vous m'en dire davantage au sujet de ce projet précis? Je pense qu'il se déroule en Alberta.

ACVA – Le 27 février 2020 – Arriéré des demandes de prestations d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: Accès au logement

Question adressée à: Sous-ministre Gén (à la retraite) Walter Natynczyk

Je remercie beaucoup les témoins de leur présence. Je sais que ce n'est pas totalement en lien avec le sujet de l'arriéré, mais cela peut avoir une incidence. Dans la lettre de mandat du ministre, on parle d'un partenariat aider nos vétérans sans abri. Je viens d'Orléans. Je représente un très grand nombre de vétérans et de militaires, et je suis très fière de faire partie du Comité. Je voulais vous donner l'occasion de parler de la santé mentale et du soutien aux familles et aux vétérans. L'accès au logement est très important. Nous avons travaillé très fort à Ottawa sur un cas particulier pour 40 logements. Quel est le plan d'avenir à cet égard?



Bryan May
Président
(Cambridge, ON – Libéral)

Aucune intervention notable sur les questions des vétérans de la part de M. May lors des débats de la Chambre ou des questions orales.



Kyle Seback

(Dufferin-Caledon, ON - Conservateur)

Aucune intervention notable sur les questions des vétérans de la part de M. Seback lors des débats de la Chambre ou des questions orales.



Cathay Wagantall

(Yorkton-Melville, SK - Conservateur)

QUESTIONS ORALES

Le 21 juillet 2020 - Cathay Wagantall (Yorkton-Melville, SK) – PCC

Sujet: L'impact de la pandémie COVID-19 sur les Légions

Monsieur le Président, le ministère des Anciens Combattants s'appuie sur les légions pour faciliter le processus de transition des vétérans. Les légions coordonnent également les visites dans les écoles pour enseigner aux enfants le coût de notre liberté. Pour beaucoup de gens, les légions sont des lieux sécuritaires où retrouver un esprit de communauté. Il y a 157 légions qui risquent de fermer leurs portes définitivement en raison des restrictions ciblant les activités de financement, et on a refusé toute possibilité de les inclure dans le plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19. Le ministre des Anciens Combattants dit qu'il espère avoir d'autres nouvelles à annoncer sur le sujet bientôt. Quand le ministre s'est-il mis à réfléchir aux répercussions de la pandémie sur les légions du Canada?

DÉBATS DE LA CHAMBRE

Le 22 juillet 2020 - Cathay Wagantall (Yorkton-Melville, SK) – PCC

Sujet: Politique à l'ACC

Monsieur le Président, j'aimerais attirer l'attention de mon collègue sur quelque chose qui s'est passé ici même alors que je posais des questions. J'ai demandé au ministre des Anciens Combattants s'il savait que les dossiers des vétérans faisaient l'objet de marquage. Il a répondu qu'il n'était pas au courant de cette pratique. Pourtant, il a envoyé à un vétéran une lettre qui portait sur des préoccupations à ce sujet.

Toutes mes questions étaient simples; il suffisait d'y répondre par oui ou non. Le ministre était-il au courant? Les vétérans sont-ils avisés lorsque leur dossier est marqué? Cette pratique a-t-elle des répercussions sur les services et les fonds que reçoivent les vétérans? Peut-on retirer le marquage d'un dossier lorsqu'il est évident qu'il n'y a pas d'irrégularité? Un vétéran doit-il faire appel à un avocat pour retirer un marquage? J'ai posé toutes sortes de questions de ce genre. Chaque fois, le ministre a répondu que ce n'était pas le bon endroit pour discuter de ces questions. J'ai l'impression que l'attitude du premier ministre se propage un peu partout, que les ministres ne veulent pas répondre à des questions concrètes,



QUESTIONS À NOTER

sincères et brèves qui portent sur des dossiers dont ils sont pourtant responsables. Je me demande si vous accepteriez de nous dire ce que vous en pensez.

QUESTIONS AUX COMITÉS

ACVA – Le 10 mars 2020 – Objet du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2019-2020

Sujet: Changements de politique

Question adressée à: L'hon. Lawrence MacAulay

Monsieur le ministre, je vais vous lire un extrait de votre lettre de mandat. J'imagine que vous la connaissez, mais je vais vous rafraîchir la mémoire: *Améliorer la transparence et les communications afin que les vétérans et leurs familles puissent jouir d'une clarté et d'une prévisibilité à l'égard des prestations et des services disponibles.*

Monsieur le ministre, en décembre, à la Chambre des communes, je vous ai posé une question précise au nom d'un ancien combattant dont l'épouse a été informée par son médecin au cours d'un rendez-vous en santé mentale que le versement de ses prestations cesserait l'année suivante. Vous m'aviez répondu que la politique n'avait pas changé et que cette femme continuerait de toucher des prestations si l'ancien combattant en bénéficiait. Croyez-moi, les anciens combattants reçoivent beaucoup d'aide de leur famille lorsque les problèmes de santé rendent leur vie très difficile.

Ce qui me préoccupe, monsieur, est de vous entendre dire que la politique n'a pas changé, alors que l'ombudsman des vétérans a révélé que de nouvelles restrictions avaient été ajoutées non pas par suite d'une révision de la politique mais, et c'est beaucoup plus subtil, en raison d'une nouvelle interprétation des règles bureaucratiques existantes. Monsieur, cela me trouble énormément, tout comme les anciens combattants. Vous savez que de plus en plus de personnes s'indignent et se disent préoccupées du discours alambiqué autour de cette question. Pouvez-vous me dire qui a décidé que cette politique devait être examinée?

Sujet: Comment définir "Vétérant"

Question adressée à: Sous-ministre Gén. (à la retraite) Walter Natynczyk

J'en suis consciente, mais ma question serait alors la suivante: j'ai entendu à maintes reprises que nous devons définir ce qui touche le vétérant. Il faut améliorer son bien-être, alors qui prend ces décisions? Ce vétérant, plus que quiconque, devrait être à même de déterminer si les soins qu'il reçoit sont améliorés et s'il bénéficie des soins prodigues aux membres de sa famille. Est-ce qu'on lui pose la question?



ACVA – Le 27 février 2020 –Arriéré des demandes de prestations d'invalidité au ministère des Anciens Combattants

Sujet: Arriéré des demandes de prestations

Question adressée à: Sous-ministre Gén. (à la retraite) Walter Natynczyk

Monsieur le sous-ministre, nous parlons ici d'un arriéré. Comme vous l'avez sûrement entendu dire récemment, la communauté des anciens combattants a de vives inquiétudes au sujet du soutien et des traitements en santé mentale pour les membres de la famille. J'ai soulevé la question en décembre, pendant la période des questions, et le ministre m'a assuré qu'il n'y avait pas de changement de politique et que tout se poursuivrait. Nous comprenons maintenant qu'il y a un changement dans l'interprétation de la politique à cet égard, et les gens ont l'impression qu'il y a des changements qui touchent les anciens combattants.

Je connais un cas précis où le médecin a informé la conjointe que c'était bien qu'elle soit venue le voir parce que ses services ne seraient plus disponibles à l'avenir. Cela suscite beaucoup d'angoisse. L'ombudsman a indiqué qu'en ce qui concerne les soins psychologiques, il faudrait traiter les demandes beaucoup plus rapidement.

Pouvez-vous nous dire exactement ce qui se passe avec ce programme? Vous dites ici qu'on aidera les gens à trouver d'autres ressources s'ils ont besoin de soins de longue durée. Est-ce un changement? Je pose la question parce que cette dame suit des traitements depuis longtemps et que, tout à coup, son financement est remis en question.